

Assas

## Examen de Droit international privé II

---

**Documents autorisés :** Les deux recueils de textes correspondant aux cours de DIP I et DIP II.

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants :

### **Sujet 1 : Dissertation**

« La circulation internationale des décisions de divorce »

### **Sujet 2 : Cas pratique**

Raimondo Dos Santos est un jeune et brillant joueur de football portugais qui joue dans le club de Lisbonne. En mars 2018, à l'âge de 17 ans, il a conclu un contrat de mandat sportif avec Me François Durant, avocat français établi à Paris et exerçant l'activité d'agent sportif. En vertu de ce contrat, Me Durant agit en qualité d'intermédiaire pour mettre Raimondo en relation avec des clubs sportifs, gère la partie médiatique de sa carrière et le conseille sur son patrimoine. Le contrat est rédigé en langue française. La mission de l'avocat mandataire et son mode de rémunération sont définis dans des conditions conformes aux exigences du Code du sport français.

En mars 2019, lorsque le contrat entre Raimondo et son club arrivait à son terme, Me Durant a réalisé plusieurs déplacements à Lisbonne pour négocier un nouveau contrat avec le même club de Lisbonne. Les négociations se sont révélées fructueuses et le nouveau contrat, aux conditions financières particulièrement avantageuses, a été conclu le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Me Durant a facturé à Raimondo ses déplacements à Lisbonne et les honoraires stipulés dans le contrat. Au verso de la facture figure une clause attribuant compétence pour tout litige né du contrat de mandat à la juridiction de Paris, alors que le contrat de mandat était muet sur la question de la compétence.

Assas

Face au refus de Raimondo de payer, Me Durant l'a assigné devant le Tribunal de grande instance de Paris le 15 mai 2019.

Question 1

**(10 points)**

Le TGI de Paris est-il compétent ?

**Quelle que soit votre réponse à la question 1, supposez pour la suite du raisonnement que le tribunal de Paris soit compétent.**

Question 2

**(5 points)**

Raimondo prétend que le contrat est nul, puisqu'il a été conclu à un moment où il était encore mineur. Ses représentants légaux auraient dû signer en son nom.

Quelle loi détermine la validité du contrat au regard de cette situation ?

Question 3

**(5 points)**

Quelle est la loi régissant le contrat de mandat sportif, sachant que la loi applicable n'a pas été expressément réglée par une clause du contrat ?